

Date de
préparation 11-juin-2009

Date de révision 16-avr.-2012

Numéro de Révision 2

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit**Nom du produit****Cat No.**

Toluene

T/2200/27, T/2200/25, T/2200/21, T/2200/17, T/2200/08, T/2200/PB17, T/2200/21RSS, T/2200/24RSS, T/2200/25RSS, T/2200/34RSS, T/2200/27RSS

Synonymes

Tol; Methylbenzene

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation recommandée**

Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées

Pas d'information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Société**

Fisher Scientific UK

Bishop Meadow Rd

Loughborough, Leicestershire, Great Britain

LE115RG

Tel: 01509 231166

Adresse e-mail

begel.sdsdesk@thermofisher.com

Numéro d'appel d'urgence

Chemtrec US: (800) 424-9300

Chemtrec EU: 001 (202) 483-7616

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange**RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Organe cible spécifique en cas de toxicité systémique (une seule exposition)	Catégorie 3
Organe cible spécifique en cas de toxicité systémique (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables.	Catégorie 2

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE*Pour le texte complet des phrases R et des mentions H évoquées dans la présente Section, consulter la Section 16***Symbole(s)**

Xn - Nocif

F - Facilement inflammable

Phrase(s) R

R11 - Facilement inflammable

R38 - Irritant pour la peau

R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Toluene

Date de révision 16-avr.-2012

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases de combinaison de risques R48/20 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation

Éléments d'étiquetage**Mention d'avertissement****Danger****Mentions de danger**

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Conseils de prudence - EU (§28, 1272/2008)

P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis

P260 - Ne pas respirer les poussières ou brouillards

P331 - NE PAS faire vomir

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

Autres dangers

Pas d'information disponible.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Toluene

Date de révision 16-avr.-2012

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant	No.-CE.	Pour cent en poids	No.-CAS	67/548/CEE Classification	CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008	No REACH.
Toluene 108-88-3	EEC No. 203-625-9	>95	108-88-3	F; R11 Xi; R38 Xn; R48/20-65 Repr.Cat.3; R63 R67	Skin Irrit. 2 (H315) Repr. 2 (H361d) STOT SE 3 (H336) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Flam. Liq. 2 (H225)	01-2119471310-51

Pour le texte complet des phrases R et des mentions H évoquées dans la présente Section, consulter la Section 16

SECTION 4. PREMIERS SECOURS
Description des premiers secours
Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Un examen médical immédiat est requis.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Un examen médical immédiat est requis.

Ingestion

Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; mettre en place une respiration artificielle à l'aide d'un dispositif médical de respiration.. Un examen médical immédiat est requis.

Avis aux médecins

Traiter de façon symptomatique

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Pas d'information disponible.

Toluene

Date de révision 16-avr.-2012

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable. Les récipients peuvent exploser en cas de chauffage. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et entraîner un retour de flamme.

Conseils aux pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.. Enlever toute source d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelants et un équipement à l'épreuve des explosions.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Zone contenant des substances inflammables. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition
Composant

Union Européenne	Le Royaume Uni	France	Belgique	Espagne
------------------	----------------	--------	----------	---------

Toluene
Date de révision 16-avr.-2012
Toluene

TWA: 50 ppm 8 hr TWA: 192 mg/m ³ 8 hr STEL: 100 ppm 15 min STEL: 384 mg/m ³ 15 min Skin	STEL: 100 ppm 15 min STEL: 384 mg/m ³ 15 min TWA: 50 ppm 8 hr TWA: 191 mg/m ³ 8 hr Skin	VME: 50 ppm 8 heures. restrictive limit VME: 192 mg/m ³ 8 heures. restrictive limit VLCT: 100 ppm VLCT: 384 mg/m ³ Skin	TWA: 50 ppm 8 uren TWA: 192 mg/m ³ 8 uren STEL: 100 ppm 15 minuten STEL: 384 mg/m ³ 15 minuten Skin	Skin VLA-EC: 100 ppm 15 minutos VLA-EC: 384 mg/m ³ 15 minutos VLA-ED: 50 ppm 8 horas VLA-ED: 192 mg/m ³ 8 horas
---	---	---	---	---

Composant
Toluene

Italie	Allemagne	Portugal	Les Pays-Bas	Finlande
TWA: 192 ppm 8 ore. TWA: 50 mg/m ³ 8 ore. Skin	MAK: 50 ppm 8 Stunden. MAK: 190 mg/m ³ 8 Stunden. skin notation Skin Peak: 200 ppm Peak: 760 mg/m ³ TWA: 50 ppm 8 Stunden. exposure factor 4 TWA: 190 mg/m ³ 8 Stunden. exposure factor 4	TWA: 50 ppm 8 horas Skin	STEL: 384 mg/m ³ 15 minuten TWA: 150 mg/m ³ 8 uren	TWA: 25 ppm 8 tunteina TWA: 81 mg/m ³ 8 tunteina STEL: 100 ppm 15 minuutteina STEL: 380 mg/m ³ 15 minuutteina Skin

Composant
Toluene

Autriche	Danemark	Suisse	Pologne	Norvège
Skin STEL: 100 ppm 15 Minuten STEL: 380 mg/m ³ 15 Minuten TWA: 50 ppm 8 Stunden TWA: 190 mg/m ³ 8 Stunden	TWA: 25 ppm 8 timer TWA: 94 mg/m ³ 8 timer Skin	Skin STEL: 200 ppm 15 Minuten STEL: 760 mg/m ³ 15 Minuten MAK: 50 ppm 8 Stunden MAK: 190 mg/m ³ 8 Stunden	NDSch: 200 mg/m ³ 15 minutach NDS: 100 mg/m ³ 8 godzinach	TWA: 25 ppm 8 timer TWA: 94 mg/m ³ 8 timer STEL: 37.5 ppm 15 minutter. STEL: 141 mg/m ³ 15 minutter. Skin

Composant
Toluene

Bulgarie	Croatie	Irlande	Chypre	République Tchèque
TWA: 192.0 mg/m ³ STEL : 384.0 mg/m ³ Skin notation	Skin Notation TWA: 100 ppm 8 satima. TWA: 380 mg/m ³ 8 satima. STEL: 150 ppm 15 minutama. STEL: 560 mg/m ³ 15 minutama.	TWA: 50 ppm 8 hr. TWA: 192 mg/m ³ 8 hr. STEL: 100 ppm 15 min STEL: 384 mg/m ³ 15 min Skin	Skin-potential for cutaneous absorption STEL: 100 ppm STEL: 384 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 192 mg/m ³	TWA: 200 mg/m ³ 8 hodinách. Potential for cutaneous absorption Ceiling: 500 mg/m ³

Toluene
Date de révision 16-avr.-2012
**Composant
Toluene**

Estonie	Gibraltar	Grèce	Hongrie	Islande
Skin notation TWA: 50 ppm 8 tundides. TWA: 192 mg/m ³ 8 tundides. STEL: 100 ppm 15 minutes. STEL: 384 mg/m ³ 15 minutes.	Skin notation TWA: 50 ppm 8 hr TWA: 192 mg/m ³ 8 hr STEL: 100 ppm 15 min STEL: 384 mg/m ³ 15 min	skin - potential for cutaneous absorption STEL: 100 ppm STEL: 384 mg/m ³ TWA: 50 ppm TWA: 192 mg/m ³	STEL: 380 mg/m ³ 15 percekben. TWA: 190 mg/m ³ 8 óraban. potential for cutaneous absorption	STEL: 50 ppm STEL: 188 mg/m ³ TWA: 25 ppm 8 klukkustundum. TWA: 94 mg/m ³ 8 klukkustundum. Skin notation Ceiling: 50 ppm Ceiling: 188 mg/m ³

**Composant
Toluene**

Lettonie	Lituanie	Luxembourg	Malte	Romania
skin - potential for cutaneous exposure STEL: 40 ppm STEL: 150 mg/m ³ TWA: 14 ppm TWA: 50 mg/m ³	TWA: 50 ppm TWA: 192 mg/m ³ Skin notation STEL: 100 ppm STEL: 384 mg/m ³	Possibility of significant uptake through the skin TWA: 50 ppm 8 Stunden TWA: 192 mg/m ³ 8 Stunden STEL: 100 ppm 15 Minuten STEL: 384 mg/m ³ 15 Minuten	possibility of significant uptake through the skin TWA: 50 ppm TWA: 192 mg/m ³ STEL: 100 ppm 15 minuti STEL: 384 mg/m ³ 15 minuti	Skin notation TWA: 50 ppm 8 ore TWA: 192 mg/m ³ 8 ore STEL: 100 ppm 15 minute STEL: 384 mg/m ³ 15 minute

**Composant
Toluene**

Russia - TWA	Slovak Republic	Slovénie	Suède	Turquie
TWA: 50 mg/m ³ STEL: 150 mg/m ³ vapor	Potential for cutaneous absorption Ceiling: 384 mg/m ³	TWA: 50 ppm 8 urah TWA: 192 mg/m ³ 8 urah Potential for cutaneous absorption STEL: 200 ppm 15 minutah STEL: 384 mg/m ³ 15 minutah	STV: 100 ppm 15 minuter STV: 400 mg/m ³ 15 minuter LLV: 50 ppm 8 timmar. LLV: 200 mg/m ³ 8 timmar. Skin notation	Skin notation TWA: 50 ppm 8 saat TWA: 192 mg/m ³ 8 saat STEL: 100 ppm 15 dakika STEL: 384 ppm 15 dakika

Valeurs limites biologiques
**Composant
Toluene**

Union Européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Allemagne
		Toluene: 1 mg/L blood end of shift Hippuric acid: 2500 mg/g creatinine urine end of shift	o-Cresol: 0.5 mg/L urine end of shift Hippuric acid: 1.6 g/g Creatinine urine end of shift Toluene: 0.05 mg/L blood start of last shift of workweek	Toluene: 1.0 mg/L whole blood end of shift o-Cresol: 3.0 mg/L urine end of several shifts for long-term exposures

**Composant
Toluene**

Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
			Toluene: 500 nmol/L blood prior to shift.	

Toluene
Date de révision 16-avr.-2012
Composant
Toluene

Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
	Toluol: 1 mg/L whole blood end of shift Hippuric acid: 2 g/g creatinine urine end of shift, and after several shifts (for long-term exposures) o-Cresol: 0.5 mg/L urine end of shift, and after several shifts (for long-term exposures)			

Composant
Toluene

Bulgarie	Gibraltar	Lettonie	Luxembourg	Romania
Hippuric acid: 1.6 mmol/mmol creatinine urine at the end of exposure or end of shift		Hippuric acid: 1.6 g/g creatinine urine Toluene: 0.05 mg/g blood end of shift		Hippuric acid: 2 g/L urine end of shift o-Cresol: 3 mg/L urine end of shift

Composant
Toluene

Slovak Republic	Turquie
Toluene: 1 mg/L blood end of exposure or work shift o-Cresol: 3 mg/L urine after all work shifts for long-term exposure o-Cresol: 3 mg/L urine end of exposure or work shift Hippuric acid: 1600 mg/g creatinine end of exposure or work shift	

Le niveau sans effet dérivé (DNEL) Pas d'information disponible.

La concentration prévisible sans effet (PNEC) Pas d'information disponible.

Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail Utiliser un matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/ ? antidéflagrant

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Gants de protection

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée

Protection respiratoire

Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH

Toluene

Date de révision 16-avr.-2012

Mesures d'hygiène	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Pas d'information disponible.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	liquide
Aspect	incolore
Odeur	aromatique
pH	Non applicable
Pression de vapeur	29 mbar Sans objet
Densité de vapeur	(Air = 1.0)
Viscosité	0.6 mPa.s @ 20 °C
Point/intervalle d'ébullition	111°C / 231.8°F @ 760 mmHg
Point/intervalle de fusion	-95°C / -139°F
Point d'éclair	4°C / 39.2°F
Température d'auto-inflammabilité	535°C / 995°F
Limites d'explosivité	
inférieure	1.2 vol%
supérieure	7 vol%
Taux d'évaporation	(Acétate de butyle = 1,0)
Hydrosolubilité	0.5 g/L (20°C)
Densité	0.866
Formule moléculaire	C7 H8
Poids moléculaire	92.14

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité****Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Réactions dangereuses . Néant dans des conditions normales de traitement..

Conditions à éviter

Produits incompatibles, Excès de chaleur.

Matières incompatibles

Oxydants forts, Acides forts.

Produits de décomposition dangereux

Toluene
Date de révision 16-avr.-2012

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë
informations sur les composants

Composant	DL50 oral	DL50 dermal	LC50 (CL50) par inhalation
Toluene	636 mg/kg (Rat)	12124 mg/kg (Rat) 8390 mg/kg (Rabbit)	26700 ppm (Rat) 1 h

Toxicité chronique
Cancérogénicité

Aucune substance chimique cancérogène connue n'est contenue dans ce produit

**Sensibilisation
effets mutagènes**

Pas d'information disponible.

Effets sur la reproduction

Non mutagène dans le test d'Ames

Des expériences ont montré des effets toxiques pour la reproduction sur les animaux de laboratoire

Effets sur le développement

Effets développementaux observés sur l'animal de laboratoire

Tératogénicité

Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

Organes cibles

Yeux Peau Système respiratoire Foie Reins Système nerveux central Sang la rate

Autres effets néfastes

Consulter l'article correspondant du RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances des États-Unis) pour des renseignements complets.

**Informations relatives aux
perturbateurs endocriniens**

Aucun à notre connaissance

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
Toxicité
Effets écotoxicologiques

Ne pas jeter les résidus dans l'égoût

Composant	Algues d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Daphnie
Toluene	433 mg/L EC50 > 96 h 12.5 mg/L EC50 = 72 h	50-70 mg/L LC50 96 h 5-7 mg/L LC50 96 h 15-19 mg/L LC50 96 h 28 mg/L LC50 96 h 12 mg/L LC50 96 h	EC50 = 19.7 mg/L 30 min	11.5 mg/L EC50 = 48 h 5.46 - 9.83 mg/L EC50 48 h

Toluene

Date de révision 16-avr.-2012

Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

Composant	log Pow
Toluene	2.65

Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

Résultats des évaluations PBT et VPVB**Autres effets néfastes**

Pas d'information disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus / produits non utilisés Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

Emballages contaminés Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales de recyclage pour leur élimination

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**IMDG/IMO**

No ONU UN1294
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II
Nom d'expédition des Nations unies Toluene

ADR

No ONU UN1294
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II
Nom d'expédition des Nations unies Toluene

Toluene

Date de révision 16-avr.-2012

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
IATA

No ONU	UN1294
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Nom d'expédition des Nations unies	Toluene

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES
Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Inventaires internationales

Composant	EINECS	ELINCS	NLP	TSCA	DSL	NDSL	PICCS	ENCS	Chine	AICS	KECL
Toluene	203-625-9	-		X	X	-	X	X	X	X	X

Légende

TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques, inventaire, rubrique 8(b)

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

Évaluation de la sécurité chimique
SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS
Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R11 - Facilement inflammable

R38 - Irritant pour la peau

R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Toluene

Date de révision 16-avr.-2012

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

R48/20 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation

Date de révision 16-avr.-2012

Sommaire de la révision

Cause de la révision Non applicable

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient avoir valeur de garantie ou d'assurance-qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être invalides si la substance est employée en combinaison avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité